

2^{ÈME} EDITION DU CONCOURS DE L'EMBLÈME DES ÉQUIPES DE FRANCE DES METIERS

2026-2027



NOTE DESCRIPTIVE



Thématique et réalisation attendues

Chaque équipe réalise une œuvre ou un objet qui :

- S'inspire clairement de l'emblème officiel des équipes de France WorldSkills, en en conservant les éléments identitaires principaux (visage, cheveux en oriflamme).
- Met en avant un métier ou un ensemble de métiers, par les matériaux, les techniques, les formes ou les gestes mobilisés.

Les réalisations peuvent être, par exemple :

- Un objet manufacturé (métal, bois, textile, brique, etc.).
- Une œuvre culinaire ou artistique (chocolat, pain, pâtisserie, sculpture, fresque, etc.).
- Une composition hybride associant plusieurs techniques ou plusieurs métiers.

Les œuvres ont vocation à rester dans les établissements et doivent être mises en valeur localement (exposition, portes ouvertes, événements internes, réseaux sociaux...)

Formats de livrables

Compte tenu de la diversité des métiers et des supports, les livrables remis au jury national sont exclusivement numériques.

Chaque équipe doit fournir :

1. **Un Dossier de présentation (PDF, 10 pages maximum)** comprenant au minimum :
 - Une présentation de l'équipe : établissement(s), classe(s), métiers représentés, partenaires, répartition des rôles.
 - Une description de la démarche et du processus (recherche initiale, pistes explorées, choix final, contraintes).
 - Une mise en avant des dimensions d'innovation, de responsabilité sociétale, d'inclusion.
2. **Supports visuels :**
 - 5 photos de l'œuvre finale (angles variés, détails significatifs, contexte dans l'établissement).
 - Une vidéo ne dépassant pas 200 mo et de 3 minutes maximum, de type reportage ou making-of, montrant les étapes clés de la réalisation, les gestes professionnels et le témoignage des jeunes.

Critères d'évaluation

L'évaluation repose à la fois sur le rendu final et sur la démarche pédagogique et collective.

Les principaux critères sont :

- **Dossier complet (.pdf, 5 photos, 1 vidéo).**
- **Interprétation de l'emblème :** Appropriation, originalité et créativité.
- **Clarté de la démarche :** capacité à expliciter les choix techniques et les contraintes, gestes, matériaux, codes professionnels au-delà de la performance technique pure.
- **Co-construction :** partenariats, travail en équipe, inter-sections, inter-filières ou avec des entreprises.
- **Responsabilité sociétale et environnementale et inclusion :** prise en compte de matériaux durables, sobriété, recyclabilité, etc. et intégration de l'inclusion (notamment handicap)
- **Communication et valorisation :** qualité des supports photo/vidéo, mise en avant du projet, valorisation du métier et de l'établissement.

Prix et valorisation

Les lauréats sur le podium (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}) bénéficieront :

- De masterclass avec rencontre des experts, ambassadeurs, champions ou membres de l'Équipe de France des métiers dans les établissements lauréats.
- D'une mise en avant lors d'un temps fort (Compétition Nationale ou autre événement), avec exposition photos des œuvres.
- D'une communication dédiée via les canaux de WorldSkills France et de ses partenaires (réseaux sociaux, site, réseaux territoriaux).

Des prix spéciaux pourront être décernés :

- Prix de l'innovation.
- Prix de l'environnement / développement durable et de l'inclusion.
- Prix du jury.

EMBLÈME DES EQUIPES DE FRANCE WORLDSKILLS



